



Vous êtes en 3e, commandez votre chéquier Déclie

publié le 19/08/2021

Descriptif :

Personnel et nominatif , vous êtes en quatrième et vous passez en troisième à la rentrée 2021-2022 , vous pourrez dès le 6 septembre commander en ligne votre chéquier Déclie.

Le chéquier 'Déclie Le bon plan jeunes" est personnel et nominatif , **seul un élève de 3e de la Vienne** peut commander un chéquier.

Il se compose de 3 chèques de 10 euros chacun :

- 2 chèques sont destinés à contribuer à une adhésion à une association culturelle ou sportive (**Unss par exemple**),
- le 3e chèque vous permettra d'acheter un livre dans l'une des librairies du département.

Pour plus d'information- Mode d'emploi ... [↗](#)

Pour le commander [↗](#)

A partir du lundi 6 septembre seulement.

Attention, vous devez vous munir de votre certificat de scolarité (scan ou photo) et avoir une adresse courriel valide.